

MAROC

Escala

• Les navires de guerre français Duperré, De Grasse, Morse et Vauquelin ont fait escale fin octobre à Casablanca alors que le Cigale et le Casabianca étaient à Safi.

Les achats aux USA

Pour l'année 1980, le Maroc a acheté auprès des USA pour 321 millions de dollars d'armements.

Avion militaire en feu

Un avion de transport bi-turbo propulseur Hercules C. 130 de l'armée de l'air, qui venait de prendre livraison de caisses de matériels dont la nature n'a pas été précisée, s'apprêtait à quitter l'aéroport parisien d'Orly à destination de Casablanca quand des étincelles, jaillissant du train d'atterrissage, ont mis le feu à l'un des moteurs. Les pompiers ont rapidement éteint les flammes.

Cadres mobilisés

Le gouvernement a décidé de mobiliser des cadres nationaux titulaires d'une licence de sciences ou d'un diplôme équivalent ainsi que des cadres appartenant aux corps des ingénieurs, médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes, architectes et vétérinaires pour pallier à l'insuffisance d'enseignants de matières scientifiques dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

Visite diplomatique

M. José Pedro Perez Llorca, ministre espagnol des affaires étrangères, a annoncé à l'issue d'une visite de 48 h au Maroc, que le roi Hassan II se rendrait en principe en Espagne le 20 mars 1981.

Visite d'une délégation parlementaire

Une importante délégation parlementaire conduite par M. Dey Ould Sidi Baba, président de la chambre des représentants, a séjourné en France. Au cours de sa visite, M. Dey Ould Sidi Baba a notamment eu des entretiens avec MM. Barre et Chirac. La délégation a effectué une visite dans le Nord Est de la France, à Metz et Nancy. Les députés marocains ont également eu des contacts avec leur homologues français « afin de renforcer les relations entre les deux institutions législatives et de les réhausser au niveau des liens amicaux qui unissent SM le roi Hassan II et le président Giscard d'Estaing ».

Motion du Parlement

La Chambre Marocaine des Représentants a adopté une motion dénonçant « les agissements politiques et militaires ainsi que la propagande du colonel Kadhafi visant à porter atteinte à l'unité des peuples arabes et islamiques ». Le Parlement a lancé une mise en garde « contre le danger que représente la politique de Kadhafi qui ne peut servir que les intérêts des ennemis de la nation arabe et islamique ».



Lockheed Hercules C 130H des forces aériennes royales

Déroute du front Polisario

Une nouvelle bataille a opposé à l'ouest de Haouza (nord du Sahara Occidental) les forces armées marocaines à celles du Polisario, qui ont eu plus de 200 tués, a annoncé un communiqué officiel marocain. Cette bataille s'est produite au cours d'opérations de nettoyage entreprises par l'armée marocaine dans la Saguiet-El-Hamra. « Grâce à l'intervention combinée des forces terrestres et aériennes, les forces mercenaires fortes de plusieurs Katiba (compagnie) à bord de trois cents véhicules, ont été vite mises en déroute, subissant des pertes sérieuses », indique le communiqué. « Ces pertes, précise-t-il, sont estimées à plus de 200 morts et à plus de 70 véhicules calcinés, dont quatre véhicules lance-missiles ». Le communiqué indique enfin que les Marocains ont eu 7 morts, 26 blessés et 7 véhicules touchés, « dont un seul détruit ».

Problème du Sahara Occidental

M. M'Hamed Boucetta, ministre des Affaires étrangères, qui était en visite officielle en France, a indiqué que le président en exercice de l'OUA M. Siaka Stevens (Sierra Leone), soumettra prochainement à l'Organisation, des recommandations pour résoudre le conflit qui oppose le Maroc et le Polisario soutenu par l'Algérie, au Sahara Occidental. Le ministre a précisé que ces recommandations de l'OUA portent sur un cessez-le-feu et « ce que l'on appelle un référendum ». Interrogé sur le rôle éventuel que pourrait jouer la France dans ce conflit, le ministre a indiqué que celle-ci a toujours adopté « une position de stricte neutralité ». « Nous n'avons jamais refusé, a-t-il dit, qu'un pays ami comme la France ou, à un autre moment, l'Arabie Saoudite ou la Tunisie, puisse permettre des contacts pour le dialogue entre les parties intéressées principalement le Maroc et l'Algérie. Je crois, comme l'ont déjà dit les responsables français eux-mêmes, que la France pourra jouer ce rôle lorsque les conditions seront réunies ».

Message du colonel Achahbar

Le colonel Mohamed Achahbar, secrétaire général de l'Administration de la Défense nationale, a adressé un message de fidélité et d'attachement à SM Hassan II, commandant suprême et chef d'Etat-major général des Forces Armées Royales, à l'occasion de l'avènement du quinzième siècle de l'Hégire.

Dans ce message, le colonel Achahbar exprime au Souverain, en son nom personnel et en celui des fonctionnaires civils et militaires de l'Administration de la Défense nationale, ainsi qu'au nom des officiers, sous-officiers et hommes de troupes, en fonction à la direction de l'intendance militaire, ses chaleureuses félicitations et ses vœux dévoués.

• Le Colonel Belmran, responsable du groupement de la circulation de la Préfecture de Casablanca, et un des principaux animateurs de la section de football de l'Asc a été appelé à d'autres fonctions à Marrakech. Une sympathique réception d'adieu lui a été offerte par les joueurs et les dirigeants qui lui ont souhaité plein succès dans ses nouvelles attributions.

Visite officielle de la reine d'Angleterre

La reine a adressé au roi Hassan II un chaleureux message de remerciements, en quittant le Maroc. Ce message, communiqué par Buckingham Palace remercie le souverain marocain pour son « hospitalité extrêmement généreuse et chaleureuse » et souligne le « merveilleux accueil » fait par le peuple marocain au couple royal. « Nous avons été particulièrement touchés, poursuit le message, par la manière dont votre majesté a pris un tel intérêt personnel dans notre programme, dont la partie la plus remarquable a été la splendide représentation à Marrakech ».

La politique énergétique

Le Maroc envisage de devenir le premier pays arabe ou africain à extraire du pétrole de ses schistes bitumineux, entreprise pour laquelle il est disposé à investir près d'un milliard de dollars au cours des cinq années à venir.

Mémoire de l'Aosario

Le mouvement des originaires du Sahara (Aosario) a transmis au président de la commission des droits de l'homme de l'ONU et au président de la commission de décolonisation, des copies d'un mémoire de vingt cinq pages destiné à « Amnesty internationale » et concernant la situation des Marocains séquestrés à Tindouf ainsi que toutes les formes d'atteinte aux droits de l'homme dont la population du Sahara marocain est l'objet de la part des gouvernants algériens et des « mercenaires » à leur solde.

Le document comporte cinq volets à savoir : « les agressions militaires algériennes contre les localités civiles, la séquestration des familles enlevées de leur sol natal par des commandos spécialisés aux ordres d'Alger, la prise d'otages et les massacres systématiques orchestrés par le pouvoir d'Alger contre les citoyens marocains du Sahara, les traitements barbares infligés à nos frères et sœur retenus dans les camps situés en Algérie et l'organisation du mercenariat ainsi que son utilisation à des fins subversives contre notre mère patrie : le Maroc. »

« Abris » mauritaniens aux mercenaires

L'hebdomadaire « Jeune Afrique », dans son édition du 29 octobre, rend compte, en exclusif, d'une proposition algérienne à propos du Sahara dont la teneur serait connue grâce à des indiscrétions de la délégation qui accompagnait le chef de l'Etat mauritanien lors de son voyage officiel en Algérie (28 septembre - 1er octobre). « Le président Chadli Bendjedid aurait fait certaines propositions au lieutenant colonel Khouna Ould Haidalla à propos du conflit du Sahara ».

« Le Polisario va avoir beaucoup plus de difficulté pour attaquer le Maroc à partir de ses bases traditionnelles algériennes de la région de Tindouf, puisque le Maroc est en train de boucler cette région.

La Mauritanie doit donc aider davantage le soi-disant « Polisario » en lui offrant des abris tandis que l'Algérie fournirait à Nouakchott les moyens d'une couverture aérienne au cas où le Maroc exercerait un droit de suite en territoire mauritanien ».

« Dès son retour, le président Ould Haidalla en aurait fait la confiance à des membres du Comité Militaire de Salut National. L'accueil est loin d'avoir été unanime et certains officiers ont préconisé que la Mauritanie réaffirme sa neutralité dans le conflit du Sahara. Soucieux de les rassurer, le président Ould Haidalla leur aurait également confié que l'Algérie était prête à fournir à la Mauritanie... « plusieurs dizaines d'avions » pour sa protection ».

Signature de protocoles

Le Maroc et l'Union Soviétique ont signé à Moscou deux protocoles d'accords de coopération scientifique et technologiques. Deux autres protocoles ont été signés par M. Azizeddine Guessous et le ministre soviétique du Commerce extérieur.

Nouvel affrontement

De nouveaux combats ont opposé à l'ouest de Haouza les forces armées marocaines aux éléments du Front Polisario qui, selon un communiqué marocain, ont laissé sur le terrain « plus de 150 morts et blessés graves ainsi que trente véhicules détruits ». Au moment de cet affrontement, qui s'est déroulé de 6 à 15 heures GMT, l'armée marocaine, précise le communiqué, a perdu de son côté deux morts.

Cette région de Haouza avait déjà été le théâtre le 26 octobre, de violents combats ayant fait 250 morts et blessés du côté du Polisario et cinq morts et 30 blessés dans les rangs de l'armée marocaine. Selon un communiqué « les mercenaires » évalués à plusieurs katibas, sont revenus dans la région à bord de 300 véhicules, mais le groupement marocain, chargé des opérations de nettoyage du Sahara est « vigoureusement intervenu pour mettre en déroute les mercenaires qui se sont repliés vers l'est et le sud après avoir subi de lourdes pertes ».

Dans le triangle de Haouza

Poursuivant leurs opérations, les FAR ont eu dans la journée du 6 novembre un important accrochage dans la région de Khrébiçhat à l'ouest de Haouza avec les forces mercenaires fortes de plusieurs katibas et de trois cents véhicules. La bataille a duré de 13 h 30 à 16 h 45.

Les pertes de l'ennemi ont été estimées à plus de soixante-dix véhicules calcinés dont quatre véhicules lance-missiles et à plus de 200 morts.

Du côté marocain, on déplore sept morts et vingt-six blessés et sept véhicules touchés dont un seul détruit.

La marche verte

Il y a cinq ans, le 6 novembre 1975, les marcheurs de la paix, les marcheurs de la foi, de la récupération des provinces sahariennes et de la préservation de l'intégrité territoriale du Royaume au nombre de 350 000, prenaient le départ de Tarfaya, lançant le défi de l'histoire « au dernier bastion du colonialisme dans le nord de l'Afrique ». Le 6 novembre plusieurs centaines d'entre eux sont venus des différentes préfectures et provinces du Royaume, défilant devant le Souverain.

Le Souverain prenait place à la tribune d'honneur entouré de SAR le Prince Héritier Sidi Mohammed, SAR le Prince Moulay Rachid, le Premier ministre et ministre de la Justice, M. Maati Bouabid, le président de la Chambre des Représentants, M. Dey Ould Sidi Baba, le général Moulay Hafid El Alaoui, ministre de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie et le général Ahmed Dlimi, directeur du Cabinet des aides de camp de SM le Roi.

Etaient également présents à cette cérémonie les officiers supérieurs de l'état major général des Forces Armées Royales, dont notamment le Lieutenant-colonel Hadj Amar Oumghain, commandant le premier bataillon de débarquement de la Marine Royale.

Importante aide aux sinistrés d'El Asnam

Une importante aide constituée de denrées alimentaires et de couvertures destinée aux sinistrés d'El Asnam, a transité par Oujda. Cette aide représentant 103 tonnes, a été acheminée au village de Letfi, situé à 4 kilomètres, à l'intérieur du territoire algérien.

La protection civile

M. Ahmed Fizazi, gouverneur de la préfecture de Casablanca, a donné une réception en l'honneur des participants aux travaux de la 9^e conférence mondiale de la protection civile qui tenait ses assises à Rabat. Ont assisté à cette réception, outre les membres des délégations à la conférence, le lieutenant colonel Abderrahman Lahrizi, inspecteur général de la protection civile au Maroc ainsi que plusieurs personnalités civiles et militaires.

En marge des travaux de la conférence qui se déroula à Rabat du 5 au 10 novembre, M. Bouazza Rabbaa, chef de la division de la protection civile au ministère de l'Intérieur, et le capitaine El Mostapha Dahmane, directeur de l'école de la protection civile à Rabat, ont accordé une interview.

Deux joueurs des FAR tués

Laraïchi et Achir, tous deux joueurs au sein de la grande formation des FAR, sont décédés, à la suite d'un accident.

• Les présidents de la République de Guinée, El Hadj Ahmed Sékou Touré et du Bangladesh, M. Zia Rahman ont visité le Mausolée Mohamed V pour se recueillir sur le tombeau du souverain.

ALGERIE

Appel d'offres

Le ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, a lancé un appel d'offres pour la fourniture d'équipements d'atelier l'entretien de véhicule, et d'engins de travaux publics.

• Le ministère de la Défense nationale, direction de l'infrastructure des domaines militaires a lancé plusieurs appel d'offres. Le premier est lancé en vue de l'acquisition d'équipement, ateliers d'entretien de véhicules et d'engins de travaux publics, et le second est lancé pour l'exécution des travaux de chauffage central à Bir-Al-Ater, Batna, Sedrata.

Promotion de sous-officiers a Sétif

Le colonel Hachemi Hadjerès, membre du Comité central et chef de la 5^e Région militaire est arrivé à Sétif où il a présidé au centre d'instruction d'Ain-Arnat, la sortie d'une promotion de sous-officiers de l'ANP. Au cours de cette cérémonie, le colonel Hadjerès est intervenu pour féliciter les composantes de cette 27^e promotion baptisée « Reconstruction d'El-Asnam » pour les efforts méritoires durant la formation.



Maritime Patrol Super King Air 200 T Beechcraft

Protection maritime

Le gouvernement algérien vient de commander auprès de Beechcraft (USA) deux avions de surveillance et de patrouille maritime Super King Air 200T équipés d'un radar Omera (France) et de contremesures Dalia Thomson-CSF (France).

Le Maritime Patrol 200T de Beechcraft présente des performances impressionnantes : vitesse de croisière 250 nœuds ; charge utile 3 304 kg ; plafond pratique plus de 9 448 mètres. Avec des réservoirs d'extrémité de voilure, sa capacité totale de carburant est de 2 450 litres, ce qui correspond à une distance franchissable maximale de 3 312 km et à une autonomie maximale de 10,4 heures (soit un profil de mission de surveillance de 6,6 heures à 610 mètres d'altitude représentant une couverture aérienne de 158 500 km² à la vitesse de 140 nœuds). Il est équipé de deux turbopropulseurs Pratt et Whitney de 850 ch.

Délégation militaire chinoise

La délégation des forces aériennes de l'armée populaire de Libération de Chine conduite par Zhang Tinfa, commandant de l'armée de l'air, a quitté Alger pour regagner son pays à l'issue d'une visite d'amitié de dix jours en Algérie. Au cours de sa visite, M. Zhang Tinfa a été reçu par M. Mohamed Cherif Messaddia, responsable du secrétariat permanent du comité central du F.L.N. Il a rencontré respectivement le Lieutenant-colonel Mustapha Belloucif, secrétaire général du ministère de la défense nationale, le colonel Kamel Abderrahim, commandant de la 2^e région militaire, Khatib Djelloul, wali de la wilaya d'Oran ainsi que d'autres officiers supérieurs de l'armée et hauts fonctionnaires du gouvernement. M. Zhang Tinfa a eu des entretiens amicaux avec le lieutenant-colonel Moussouni Belkacem, directeur de l'aviation du ministère de la défense nationale. Durant son séjour en Algérie, la délégation de l'armée de l'air chinoise a visité des installations militaires, industrielles et agricoles.

Or et argent

Légitime consécration pour les premiers médaillés algériens à Sao Paulo : Amar Brahmia, au 800 m, en 1'51''4, et Rachid Habchaoui, second au 10 000 m avec 29'37''1, aux 30^e championnats d'athlétisme du CISM.

Recrutement

Le ministère de la Défense nationale, direction des fabrications militaires, recrute des jeunes pour suivre une formation d'ingénieur ou de techniciens dans les spécialités suivantes : électromécanique, fabrication mécanique, aéronautique, électrotechnique automatique, informatique, mécanique. L'Ecole supérieure des transmissions militaires recrute des jeunes pour suivre une formation dans l'électronique, ou radio-communications, ou téléphonie, ou télégraphie ou informatique. L'Ecole des troupes aéroportées recrute des jeunes pour suivre une formation à fin de devenir sous-officier, parachutistes. La marine nationale offre la possibilité d'une formation dans les spécialités suivantes : médecine, électronique, mécanique, électricité, radar, radio, etc.

Délégation militaire soviétique

Sur invitation du ministère de la Défense nationale, et dans le cadre des échanges de visites traditionnelles entre armées amies, une délégation militaire, conduite par le colonel Energal Yakouchine, chef d'état-major de l'armée de terre de l'URSS, est arrivée à Alger pour une visite de quelques jours.

Le chef d'état-major de l'armée de terre soviétique et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis à l'aéroport « Houari Boumediène » par le colonel Khelil Habib directeur au ministère de la Défense nationale, entouré de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP.

Délégation militaire italienne

Une délégation militaire italienne, conduite par le général de corps d'armée Giacomo Fino, est arrivée à El Asnam en vue de connaître les besoins immédiats des zones sinistrées et ceux de la seconde phase devant permettre d'aboutir à la reconstruction des zones touchées par le séisme du 10 octobre.

La délégation militaire italienne qui a été reçue par le colonel Ghezil Benabbès, commandant en chef des zones sinistrées, entouré du commandant Azzeddine Mellah, chef d'état-major et du wali d'El Asnam, a entendu un large exposé sur la situation prévalant dans la région avant d'effectuer une tournée qui l'a conduite d'El Asnam ville à Béni Rached, Abadia et El Attaf.

Le colonel Belhouchet visite la 6^e Région militaire

Le colonel Abdallah Belhouchet vice-ministre de la Défense, chargé de l'inspection générale, a visité la 6^e Région Militaire. Le colonel Belhouchet était accompagné dans sa visite des colonels Guenaïzia Malek, Khelil Habib et du lieutenant-colonel Zerdani.

Le colonel Belhouchet a quitté la capitale du Hoggar après avoir été salué par le lieutenant-colonel Lakhal Ayat, chef de la 6^e Région Militaire entouré de ses proches collaborateurs.

Deux Boeing 727-200

M. Salah Goudjil, ministre des Transports, a présidé à l'aéroport « Houari Boumediène » la cérémonie de réception de deux nouveaux avions de ligne « Boeing 727-200 » qui viennent ainsi renforcer la flotte aérienne de la société nationale « Air Algérie ». Les deux nouveaux avions font suite à un contrat d'achat de quatre appareils commandés à la firme Boeing de Seattle, les deux autres restants seraient en principe livrés à Air Algérie au mois de mars 1981. Selon le contrat passé en octobre 1979, la firme américaine s'engage en outre à fournir un stock de pièces détachées, à former le personnel technique algérien ainsi que les services de maintenance.

L'UNJA rend hommage à l'ANP

Dans une motion adoptée à l'issue de sa 4^e session, le Conseil national de l'UNJA a rendu un vibrant hommage à l'ANP pour son dévouement patriotique et révolutionnaire, plus particulièrement mis en relief à travers l'épreuve difficile du séisme d'El-Asnam. Après avoir rappelé la détermination de l'ANP dans la défense des acquis des masses populaires, l'application de la Charte nationale, la défense de l'intégrité territoriale, ainsi que sa participation multiforme à l'œuvre d'édification nationale. Le Conseil national de l'UNJA a constaté qu'une fois de plus, l'Armée Nationale Populaire, par sa présence dans les premières heures à El-Asnam, par son comportement vigilant, par ses liens avec les masses populaires, a donné un exemple de dévouement patriotique et révolutionnaire, confirmant ainsi son engagement pour l'avance et l'approfondissement des tâches d'édification nationale, l'application de la Charte nationale, terrain fertile et fécond pour la cohésion des forces sociales de la Révolution autour du Président Chadli Bendjedid. En conclusion, le Conseil national de l'UNJA rend un vibrant hommage à l'ANP pour cet exemple d'héroïsme patriotique et révolutionnaire qu'il s'engage à faire fructifier davantage au profit des masses populaires et de l'option socialiste.

• La société Toutencamion de Ladon, près de Montargis (France), fournira 11 unités médicales mobiles aux services algériens de la médecine du travail.

Premiers échanges officiels

Dans un message adressé le 1er novembre 1980 au roi Hassan II, le Président Chadli Bendjedid lui exprime sa « gratitude et sa considération ainsi que celles du peuple algérien » pour les condoléances que le souverain marocain lui avait envoyées à la suite de la catastrophe d'El Asnam. « Votre attitude vient en fait démontrer combien sont solides les liens unissant les peuples du Grand Maghreb arabe. Nous prions Dieu de préserver les peuples arabes et islamiques de toute adversité » a ajouté le Président Chadli.

Négociations

L'Espagne a engagé des négociations à Alger avec le Polisario pour obtenir la libération de trente-huit pêcheurs capturés par les Sahraouis alors que leurs bateaux opéraient à proximité des côtes du Sahara occidental. Le Polisario demande à l'Espagne de renoncer à ses accords de pêche avec Rabat, qui permettent à la flotte des Canaries d'opérer au large des côtes du Sahara.

Appel au Maroc

Le Conseil de Commandement de la Révolution de la RASD a lancé un appel au Maroc pour qu'il « entame rapidement des négociations directes avec le Front Polisario » et « applique, une bonne fois pour toutes, les décisions de l'ONU qui lui recommandent solennellement » d'engager de telles négociations avec « l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui ».

Vote sur le Sahara

La commission de décolonisation de l'assemblée générale de l'ONU a adopté par 88 voix contre six, dont le Maroc, et 44 abstentions, une résolution patronnée par une quarantaine de pays, dont l'Algérie, qui « réitère le droit inaliénable du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et la légitimité de la lutte qu'il mène pour l'exercice de ce droit ». La résolution lance un nouvel appel au Maroc « pour qu'il s'engage dans la dynamique de paix et mette fin à l'occupation du Sahara Occidental » et invite « instamment le Maroc et le front Polisario, représentant du peuple du Sahara Occidental », à engager des négociations directes en vue d'aboutir à un règlement définitif de la question du Sahara Occidental. Outre le Maroc, le Sénégal, le Zaïre, Israël, le Guatemala et la Guinée ont voté contre ce texte.

Délégation du Front Polisario

Une délégation du Front Polisario, conduite par M. Fadel Ismail, représentant en Europe, a été reçue au siège du Parti communiste français. Elle a eu un entretien avec une délégation dirigée par M. Patrik Le Mahec, responsable adjoint de la section de politique extérieure du PCF. Au cours de cet entretien, la délégation du PCF a réaffirmé sa solidarité active avec la lutte du peuple sahraoui contre l'agression étrangère et pour son droit à l'indépendance.

Nouvelle bataille à la frontière maroco-sahraouie

Les combattants sahraouis ont livré le 6 novembre durant cinq heures, une bataille de position contre les troupes marocaines à Ras El Khanfra, faisant 95 tués, autant de blessés graves et détruisant un important lot de matériel de guerre parmi les forces de Rabat.

Le communiqué sahraoui donne le détail du matériel militaire détruit : 2 blindés AML 90, 1 batterie « orgues de Staline », 13 véhicules Land Rover, 7 camions GMC, 5 camions Unimog, 4 camions VLRA, 1 canon 105 mm, 1 canon 106 mm, 1 batterie 23 mm, 3 mitrailleuses lourdes 14,5 mm, 5 mitrailleuses 12,7 mm et 8 fusils-mitrailleuses « MAG ».

Dans un second communiqué, le ministère sahraoui annoncé que l'ALPS a mené avec succès une série d'attaques contre les positions ennemies à l'intérieur de leur propre territoire. Ainsi, indique-t-on de même source, les 3 et 4 novembre 1980, des unités de l'ALPS ont pilonné intensivement à l'arme de gros calibre pendant 15 minutes successivement la garnison marocaine de M'Zeiriga et son poste de surveillance, causant plusieurs morts, plusieurs blessés et la destruction de quelques fortifications militaires.

Le 5 novembre un engagement similaire de 15 minutes à Ras Essabti a permis à l'ALPS d'infliger dans les rangs des forces monarchistes 10 morts, 9 blessés et l'incendie de 4 Land-Rover. Le 5 novembre également, la ville marocaine de Zak fut l'objet, à deux reprises, de bombardements nourris durant 10 minutes et 1 heure, sous l'effet desquels les forces d'invasion monarchistes ont enregistré dans leurs rangs plusieurs morts et blessés, la destruction de quelques tranchées et installations militaires, ainsi que l'incendie de 2 magasins.

• Un soldat marocain El-Bedani Ouia Omar, immatriculé 1848 797, de la deuxième compagnie et de la deuxième section, a regagné les rangs de l'Armée de libération populaire sahraouie.

Reconnaissance par le Costa Rica

Le gouvernement costaricien a décidé d'établir des relations diplomatiques avec la RASD.

Visites diplomatiques

Un groupe d'ambassadeurs et d'attachés militaires en poste à Alger a effectué une visite dans la zone sinistrée d'El Asnam et au village de toile de Zeboudj. Ce groupe a, en outre, été reçu au commandement opérationnel de la zone sinistrée par le colonel Benabbes Ghezziel, accompagné du Wali d'El Asnam, M. Mustapha Meghraoui. Le colonel Ghezziel a exprimé aux diplomates la haute appréciation de l'Algérie pour tous les gestes de solidarité et d'aide manifestés à la suite du séisme qui a affecté la région d'El Asnam. A son tour, le Wali a exposé devant une carte de la zone les principaux centres touchés par la catastrophe.

Visite de la souveraine d'Angleterre

La Reine Elizabeth II d'Angleterre a quitté Alger à destination de Rabat à l'issue d'une visite officielle de trois jours en Algérie. Durant son séjour, la Reine a prononcé devant les députés de l'Assemblée nationale populaire algérienne un discours dans lequel elle a fait remarquer que cette visite marque « une étape importante » dans les relations anglo-algériennes puisque c'est la première fois qu'une souveraine britannique visite l'Algérie. Par ailleurs, le Prince Philip a visité la ville sinistrée d'El Asnam, un hôpital de campagne et deux camps de toile.

Aide de la Belgique

Avec à son bord le lieutenant-colonel Christiaens, responsable des opérations belges, du service médical, et commandé par le médecin lieutenant-colonel Bauduin, un C 130 Hercules de la force aérienne belge a transporté à Alger une antenne chirurgicale d'intervention rapide (ACIR) qui s'est installée à El Abadia (30 km d'El Asnam). Cette antenne comprend six médecins, quatre infirmiers, un préparateur de salle d'opération, trois chauffeurs, un cuisinier, deux ambulances Unimog, un minibus VW, du matériel médical et chirurgical, des médicaments et des couvertures.

Mesures de clémence

Le président Chadli Bendjedid a annoncé la levée de toutes les « mesures particulières » prises contre l'ex-président Ben Bella, contre M. Tahar Zbiri, ancien chef d'Etat-major de l'armée, et à l'égard d'autres condamnés pour atteintes à la sécurité de l'état. L'ex-président Ben Bella avait été placé en résidence surveillée à M'Sila, le 4 juillet 1979 après avoir été détenu depuis le 19 juin 1965, date de la prise de pouvoir du colonel Houari Boumediène. L'ex-colonel Tahar Zbiri, avait pris la fuite en Europe, via la Tunisie, après une tentative de soulèvement contre le président Boumediène, en 1967.

Convention

Une convention entre la Banque algérienne de développement et la République Islamique de Mauritanie, pour le financement de la Société algéro-mauritanienne des pêches, a été signée à Alger par M. Omar Soumar, ministre mauritanien de la Pêche et de l'Economie Maritime, et M. Mahmoud Aoufi, président directeur général de la B.A.D. Cette convention intervient à l'issue de la visite d'une semaine en Algérie du ministre mauritanien de la Pêche, au cours de laquelle il a eu une série d'entretiens avec son homologue algérien sur les moyens de renforcer les relations entre les deux pays dans ce domaine.

Nouveau plan quinquennal

Établir l'équilibre de l'économie nationale et satisfaire les besoins sociaux du peuple, tels sont les deux grands axes du nouveau plan quinquennal de développement 1980-1984 adopté par l'Assemblée nationale.

TUNISIE

• Le ministère de l'Information de la R.A.S.D. a rendu public un communiqué militaire sur une nouvelle attaque menée le 26 octobre par les combattants de l'ALPS contre les forces marocaines à Ras El Khanfra. De plus, « Le 30 octobre 1980, une unité de notre vaillante ALPS a pilonné intensivement à l'arme de gros calibre pendant 30 minutes la garnison monarchiste « Mzeiriga » (Oued Draa), causant dans les rangs ennemis 14 morts, autant de blessés et la destruction d'un camion « Unimog », ainsi que des installations militaires. »

« Le lendemain 31 octobre 1980, un autre engagement similaire de 15 minutes a opposé une unité de notre ALPS aux troupes de l'invasion monarchistes cantonnées à Ouenet El-Halfa et s'est soldé pour ces derniers par 5 morts, autant de blessés et la destruction de plusieurs tranchées militaires », ajoute le communiqué militaire sahraoui.

• Au cours d'un nouvel engagement dans la région de Ras El-Khanfra, au sud du Maroc, les forces du Polisario ont infligé le 6 novembre à leurs adversaires marocains des pertes évaluées à 95 morts et autant de blessés graves, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. Le communiqué fait également état de la destruction de deux blindés « AML 90 », d'une batterie d'« Orgues de Staline », d'un canon de 105 mm, d'un autre de 106 mm, d'armes automatiques et de véhicules divers.

Escalade

Le navire de guerre français Diane a fait escalade à Bizerte du 8 au 17 novembre.

Bilan

Le Président Bourguiba a reçu M. Slaheddine Baly, Ministre de la Défense Nationale qui a déclaré à sa sortie de l'audience, avoir rendu compte au Chef de l'Etat de sa visite en Yougoslavie et des entretiens qu'il a eus à Belgrade avec un Membre du Comité de la Présidence de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie et avec le Ministre Yougoslave de la défense, ainsi que les visites qu'il a rendues à des instituts et des institutions militaires yougoslaves.

Le Ministre a précisé qu'il a transmis au Président de la République les sentiments de considération des responsables yougoslaves.

Il a indiqué enfin qu'il a fait au Chef de l'Etat un rapport sur les activités du Ministère de la Défense Nationale, soulignant que le Président de la République lui a prodigué ses directives pour améliorer la marche des rouages de ce département.

Appel d'offres

L'Office des ports aériens de Tunisie a lancé un appel d'offres pour la fourniture de deux groupes électrogènes : l'un de 250 KVA normal destiné à l'aéroport de Jerba Zarzis ; l'autre de 100 KVA rapide 2/10s destiné à l'aéroport de Monastir Skanés.

Renforcer la défense

Le volet politique de l'entretien entre le Chef de l'Etat et le Premier ministre a été consacré à l'examen de la situation dans le pays. A cet égard le Président a donné ses directives pour le renforcement de la défense et la sécurité du pays sans que cela porte atteinte au prochain Plan de développement. Concernant le volet économique, le Chef de l'Etat a donné son accord aux orientations et caractéristiques du projet du Budget 81.

Volonté de rester neutre

Le Premier ministre M. Mohamed Mzali a réaffirmé la neutralité de la Tunisie dans le conflit qui oppose le Maroc et l'Algérie et a précisé que cette neutralité est « dictée par la volonté de rapprocher les vues et de contribuer à la recherche de solutions justes pour transcender ce problème ».

« Si nous nous rangions aux côtés de l'une ou l'autre partie, a-t-il expliqué, la Tunisie ne pourrait plus jouer quelque rôle dans l'avenir proche ou lointain alors que nous avons foi en l'unité du Grand Maghreb Arabe et sommes convaincus que l'avenir finira par l'emporter, quels que soient les obstacles ».

• Placées sous le haut patronnage du Président Habib Bourguiba « Les journées internationales francophones de médecine » se sont tenues pour la première fois les 22, 23 et 24 novembre, à Tunis.

Acquisition ?

Le journal italien Défense Magazine n° 24, et le journal Marine Rundschau (RFA) n° 10-1980, annoncent que les chantiers navals ouest-allemands Lürssen devraient recevoir une commande de 2 ou 3 patrouilleurs rapides lance-missiles FPB 57.

Le gouvernement proclame l'«état de vigilance accrue»

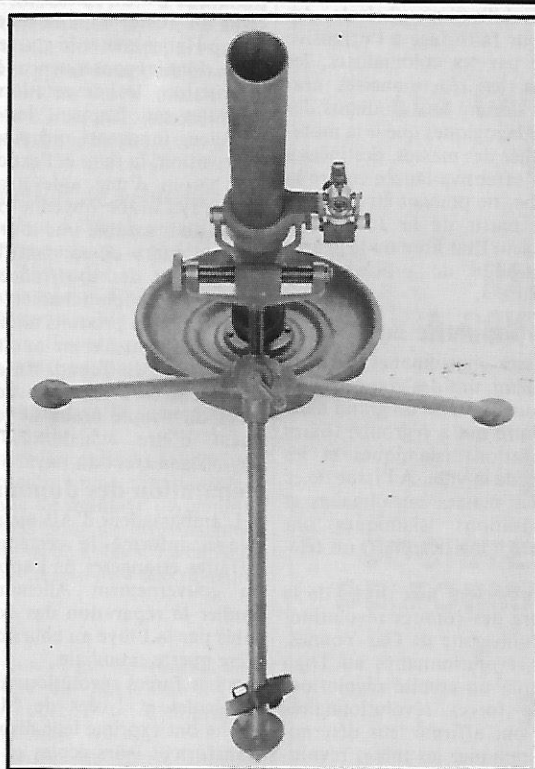
Inquiète d'une éventuelle tentative de « destabilisation » venant de Libye, semblable à celle de Gafsa au début de l'année, la Tunisie s'est mise « en état de vigilance accrue ». L'expression est du ministre de l'Industrie, M. Driss Guiga, qui a expliqué, 15 novembre, au journal Le Temps que « la situation prévalant dans un pays voisin amène à être plus vigilant et à veiller efficacement sur la sécurité et la tranquillité du pays ». Pour M. Guiga, « certaines régions voisines vivent en situation d'instabilité flagrante résultant des choix de nature à semer l'anarchie et l'instabilité dans la vie des peuples ».

Communiqué franco-tunisien

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'une visite officielle de trois jours en Tunisie du premier ministre français Raymond Barre, la France et la Tunisie ont lancé un appel à l'Irak et l'Iran « pour mettre fin aux combats et recourir aux moyens pacifiques pour régler leurs différends ».

LA CONFIANCE EN L'ARME EST DECISIVE

Parce que dans toutes les actions de guerre, de défense ou d'attaque, il faut avoir une confiance totale en l'arme utilisée et celle-ci a été méritée par les mortiers ECIA dans toutes les Armées qui en ont fait usage. Parce que les produits de ESPERANZA y CIA., munition et mortiers, sont fabri-



qués suivant la technique la plus avancée en armement léger. Dans les calibres 60, 81, 105 et 120 m/m, le maniement facile, la rapide cadence de tir, la construction robuste, l'extraordinaire mobilité et la finition parfaite font des mortiers ECIA des armes de confiance.



**Armement effective
pour des actions efficaces**



ESPERANZA Y CIA., S.A.

Téléphone: 686 60 25 - 26 - 51
Telex: 31170. ECMA E - Cables Esperanza
MARQUINA - VIZCAYA - ESPAGNE

MAURITANIE

Cérémonie de prestation de serment

Le Lieutenant-Colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla a présidé la cérémonie de prestation de serment du Lieutenant-Colonel Cheik Ould Boiddé, président de la Cour Spéciale de la Justice, qui a été par la suite installé par le chef de l'Etat dans ses nouvelles fonctions. La cérémonie s'est déroulée en présence du Lieutenant-Colonel Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya, et du Lieutenant-Colonel Yall Abdoulaye, respectivement membres du CMSN, ministre conseiller à la présidence du gouvernement, chef d'Etat-Major des Forces Armées Nationales et Commandant de la Gendarmerie Nationale.

SENEGAL

Lancement

Le patrouilleur rapide de type PR 72 MS destiné à la marine nationale vient d'être lancé aux chantiers navals français SFCN.

Après réparation

Le navire de guerre français Dives, qui a effectué une longue IPER dans la nouvelle société de Dakar Marine, a quitté Dakar fin octobre pour Mindelo (Cap Vert).

Admission

Par ordre de mérite, quatre-vingt-cinq élèves sénégalais viennent d'être admis en classe de sixième du Prytanée militaire Charles Ntchoréré de Saint-Louis, de l'Ecole préparatoire technique de Bingerville (Côte d'Ivoire) et du Prytanée militaire de Kadiogo (Haute-Volta). L'affectation des élèves dans les différentes écoles militaires est à la charge de l'Etat-major général des armées.

L'Armée recrute

Depuis le 10 novembre et jusqu'au 12 décembre 1980, les Forces armées procèdent au recrutement annuel d'appelés volontaires pour effectuer la durée du service légal, fixée à 24 mois. L'incorporation se fera en trois fractions, les 2 janvier 1981, 2 mai 1981 et 1er septembre 1981.



Défilé des troupes sur VLRA-ACMAT



Le ministre de la Défense, Clédor Sall, en compagnie du général de division Idrissa Fall, chef d'état-major général des armées

Audiences

Le président de la République a reçu en audience début novembre, M. Amadou Clédor Sall, ministre des Forces armées, le général de Division Idrissa Fall, chef d'Etat-major général des armées, le général de brigade Ahmet Fall, inspecteur général des Forces armées, le général de brigade Wally Faye, directeur de la Gendarmerie et de la Justice militaire et le Colonel Joseph Tavares da Souza, secrétaire général de l'« Accord de Non Aggression et d'Assistance en Matière de Défense ».

Décorations

Deux garde-faunes sénégalais, les caporaux Yaya Danfa et Insa Diatta du parc national de Niokolo-Koba ont été décorés de la médaille internationale de la valeur. Ils ont reçu leurs décorations de mains de M. Marc Dourojeanni, vice-président de la commission des Parcs nationaux et des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Signalons que les caporaux Yaya Danfa et Insa Diatta ont été honorés pour avoir osé affronter et mis hors d'état de nuire une bande de braconniers armés de fusils automatiques. L'un des braconniers avait d'ailleurs trouvé la mort au cours de cet accrochage, en février 1980.

L'ambassade occupée

L'ambassade du Sénégal à Paris a été occupée par une cinquantaine d'étudiants, membres de l'association des étudiants sénégalais en France.

Plusieurs dizaines de conseillers soviétiques récemment arrivés en Guinée-Bissau

Selon des voyageurs venant de Bissau et arrivés le 17 novembre à Dakar, quatre-vingts à cent conseillers soviétiques se sont installés dernièrement dans la capitale de la Guinée-Bissau le 15 novembre. Ces voyageurs ont vu à l'hôtel du « 24 septembre » où ils habitaient, ces conseillers qu'ils croient être des militaires. Selon des rumeurs recueillies par ces voyageurs, mais non vérifiées, le nombre total des nouveaux conseillers soviétiques atteindrait le chiffre de deux cents.

Avant l'arrivée de ces experts, une centaine d'assistants techniques soviétiques travaillaient dans le pays à un projet mixte de pêche, à la recherche de la bauxite, et dans le secteur de la santé. Ils assistaient l'armée guinéenne, dont les armements sont soviétiques et coopéraient particulièrement avec l'armée de l'air.

• Le président Senghor a confirmé au « Monde » son intention de quitter le pouvoir à la fin de l'année. Mais, selon ses propres termes, il ne s'agira que d'une « semi-retraite ». M. Abdou Diouf, accèdera à la fonction de chef de l'Etat.

GAMBIE

Troupes sénégalaises

Un communiqué conjoint sénégal-gambien a fait état de l'envoi de troupes sénégalaises en Gambie pour assister le gouvernement. « Depuis quelques jours, indique ce communiqué, des radios et agences de presse de pays étrangers diffusent des informations signalant la présence de militaires sénégalais en Gambie, à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre le gouvernement gambien et le gouvernement libyen ». « La Gambie et le Sénégal, ajoute le communiqué, ont instauré entre eux, depuis leur accession à l'indépendance, une coopération fraternelle dans de nombreux domaines, économique, social ou culturel. C'est pour réaliser ces objectifs dans des conditions normales, qu'en cas de nécessité, chacun des deux pays peut faire appel à l'autre. La présence de militaires sénégalais en Gambie se situe dans ce cadre » poursuit le communiqué.

Prospection aérienne

Teledyne Geotronics (USA) réalise une prospection aérienne de la Gambie, selon un contrat de 6 millions de dollars passé avec le ministère de l'Agriculture.

Assassinat d'un officier

Le commandant-adjoint Emmanuel Mahoney des « Fields forces » (forces para-militaires de la Gambie qui n'a pas d'armée régulière) a été mortellement blessé de deux coups de fusil, par un membre des « Fields forces », M. Mustapha Danso. L'assassinat dont le mobile n'est pas connu, semble être prémédité car les membres des « Fields forces » qui sont armés n'ont pas le droit de détenir des munitions.

• Deux mouvements d'opposition de Gambie, le « MOJA » (Mouvement pour la Justice en Afrique) et le « GSRP » (Parti Socialiste Révolutionnaire Gambien) ont été interdits par le gouvernement, aux termes d'une loi de 1971 sur la sécurité publique, a annoncé un porte parole officiel.

Relations diplomatiques rompues

La Gambie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec la Libye, avec effet immédiat, « à la suite d'incidents répétés provoqués par la Jamarihya libyenne et par son ambassade à Banjul ».

La Gambie accuse Tripoli d'avoir recruté des jeunes gambiens pour suivre un entraînement militaire en Libye, et de ne pas avoir tenu compte d'avertissements précédents de Banjul sur cette question. Au début de cette année, précise le communiqué, « le gouvernement gambien a appris que des jeunes gambiens étaient recrutés pour une formation militaire par un agent de la Libye », un sénégalais nommé Ahmed Niassé. « Quarante gambiens recrutés par ce dernier sont arrivés à Tripoli le 10 juillet, ajoute le communiqué. Le groupe a été forcé de suivre un entraînement militaire, mais certains d'entre-eux se sont échappés et se sont réfugiés à l'ambassade de Gambie le 14 juillet ». A cette époque, dit le gouvernement de Banjul, quelque 200 jeunes gambiens enregistrés dans la ville de Sheba, au centre de la Libye, avaient été envoyés de force dans des camps militaires pour entraînement.

CAP-VERT

Visite du chef de l'Etat mauritanien

Le chef de l'Etat mauritanien, le Lieutenant-colonel Mouhamed Khouna Ould Haidalla, est arrivé à Praia venant de Bissau, pour une visite officielle de deux jours au Cap-Vert.

GUINEE-BISSAU

L'asile politique en Suède

L'ancien ministre du plan, M. Vasco Cabral, qui s'était réfugié à l'ambassade de Suède à Bissau après le coup d'Etat a demandé et obtenu l'asile politique en Suède.

Maroc, le général Dlimi : « Notre but est de boucler la frontière devant toute infiltration »

Le général Ahmed Dlimi, directeur du cabinet des aides de camp de S.M. Hassan II a accordé à la revue « Al Watan Al Arabi » une interview dans laquelle il a traité de la situation au Sahara.

Le général Dlimi réaffirme que les Forces Armées Royales maîtrisent totalement la situation et que leurs mouvements visent à nettoyer le territoire marocain de ceux qui se rassemblent en Algérie pour s'y infiltrer. « Il a été procédé, a-t-il dit, au nettoyage de vastes zones et c'est nous qui déterminons le lieu et le temps du combat. Nous les avons acculés à la défensive et notre but est de boucler les frontières devant toute infiltration ».

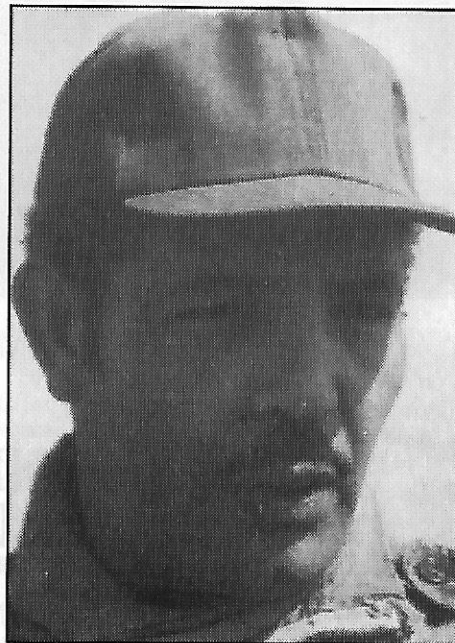
Le général Dlimi a ajouté que « sur le plan militaire, nous voulons lever le voile sur le rôle de l'Algérie car, une fois que le soi-disant « Polisario » sera empêché de s'infiltrer, le problème se posera comme nous le voyons, c'est-à-dire un problème entre l'Algérie et le Maroc. »

Concernant le droit de suite, il a indiqué que le Maroc se réserve le droit de poursuivre les éléments du « Polisario » au-delà de ses frontières. « Nous réaffirmons notre droit de poursuivre les mercenaires infiltrés au-delà des frontières s'il est nécessaire, et si l'Algérie riposte militairement, ce sera la guerre, ce qui confirmera que le problème est maroco-algérien. Toujours est-il que nous croyons que nous n'en arriverons pas là, car le président Chadli et quelques dirigeants algériens sont conscients de la gravité de la situation et que la sagesse et la clairvoyance finiront par se prévaloir. Le président Chadli est un militaire avant d'être un homme politique et il sait quel est le prix de la guerre. Il ne laissera pas l'occasion s'échapper pour se réconcilier avec le Maroc. »

Le général Dlimi a affirmé que le Maroc a une position claire et restera attaché à son Sahara.

« En tant qu'Arabe et Musulman, je souhaite que ce problème trouve une solution politique et pacifique. C'est le vœu de tout Marocain. Nous voulons que les Algériens partagent nos aspirations pacifiques. La conjoncture que traverse le monde arabe est délicate et toute désunion ne peut que servir l'ennemi de la nation arabe. »

Le général Dlimi a indiqué que le « Polisario » est constitué de mercenaires algériens, mauritaniens, maliens et même libyens et tchadiens précisant que les Mauritaniens représentent à eux seuls la moitié de l'effectif. La présence d'un grand nombre de Mauritaniens dans les rangs du « Polisario » et la sympathie que vouent certains dirigeants mauritaniens au « Polisario », a-t-il poursuivi, constituent un danger pour le gouvernement mauritanien et sa neutralité. Le général Dlimi a affirmé que la Libye finance et arme le « Polisario » : 95 % des armes utilisées contre les Marocains proviennent de la Libye, a-t-il pré-



cisé. Il a souligné que le président Kadhafi suit une politique confuse et contradictoire. « Comment concilier entre l'unité qu'il prône et l'action de division qu'il entreprend au Maghreb ? », s'est-il demandé.

« Kadhafi ne veut pas unifier le Sahara, son seul but est de déstabiliser la région. La preuve en est ses interventions dans les affaires des pays voisins de la Libye », a-t-il ajouté.

A une question relative aux opérations du « Polisario » en territoire marocain en dehors du Sahara, le général Dlimi a répondu qu'« en réalité il est devenu difficile aux mercenaires de mener des opérations au Sahara. Pour cette raison, ils entreprennent des opérations dans le Sud marocain, et plus précisément dans une région frontalière longue de 100 à 120 kilomètres. Par ces opérations le « Polisario » cherche à atteindre deux objectifs : le premier est de faire pression sur le Maroc afin de l'amener à retirer certaines de ses unités du Sahara vers le nord, et le second consiste à élargir le fossé entre le Maroc et l'Algérie. »

Revenant sur la présence massive des mercenaires dans le nord de la Mauritanie, le général Dlimi a indiqué que pour le Maroc cette situation ne change rien aux données du problème, mais qu'elle présente un danger pour la Mauritanie en raison de la présence du « Polisario » en territoire mauritanien parmi les mercenaires. « Et je réaffirme que cette situation constitue un danger réel pour la stabilité interne de la Mauritanie. »

A la question de savoir si le retrait de la Mauritanie n'a pas eu de répercussions négatives sur la position du Maroc dans le conflit, le général Dlimi a déclaré : « Je crois que la Mauritanie a, par ce retrait, retrouvé sa situation naturelle car elle n'avait aucun droit historique sur le sud du Sahara. » Malgré ses

ambitions, elle n'a pu y maintenir sa présence, surtout que les habitants de cette région ont, dès le départ, rejeté la présence mauritanienne et réaffirmé leur marocanité. En réalité, ce sont les habitants de cette région qui ont obligé les Mauritaniens à se retirer et ont renouvelé leur allégeance à S.M. le Roi. »

Interrogé sur la présence mauritanienne à Légouira, le général Dlimi a indiqué que cette petite localité revêt une importance vitale pour la Mauritanie du fait de sa proximité du port de Nouadhibou, capitale économique du pays. « En tout état de cause a-t-il ajouté, les Mauritaniens ont annoncé leur retrait aux frontières de 1960 et nous ont demandé de ne pas entrer à Légouira. De notre côté, nous ne reconnaissons par leur présence là-bas. Ceci ne constitue pas un problème pour nous, car lorsque nous déciderons d'entrer à Légouira, ce sera très simple. »

Concernant le rôle de l'Algérie et de la Libye au Sahara, le général Dlimi a indiqué que dans son conflit avec le Maroc, l'Algérie a besoin de la Libye qui fournit aux mercenaires des fonds et l'armement nécessaires. « Si donc la Libye se retire du jeu, l'Algérie serait confrontée à de gros problèmes sur les plans matériel et intérieur. En réalité, le peuple algérien s'est toujours désintéressé de la question du Sahara et s'attend à des conséquences néfastes du fait de l'implication de son pays dans cette affaire, surtout dans l'avenir. Je suis d'ailleurs convaincu que l'armée algérienne elle-même ne partage pas le point de vue officiel en ce qui concerne la question. Il ne faut pas non plus oublier que les Libyens menacent les puits de pétrole algériens situés non loin des frontières communes des deux pays dont les relations avaient traversé une période de crise, particulièrement en ce qui concerne le tracé frontalier. »

Le général Dlimi a affirmé que Cuba « est impliquée dans le conflit saharien et c'est le président Boumédiène qui l'avait amené à s'immiscer dans cette affaire, en raison de l'amitié qui le liait au président cubain Fidel Castro et de la collusion des politiques algérienne et cubaine dans plusieurs régions africaines. Il est certain que Cuba a reçu à ce sujet, le feu vert de Moscou. Nous faisons donc face à une grande alliance avec la participation d'une grande puissance. Nos forces sont parvenues à faire face à cette machination. Elles ont combattu et consenti des sacrifices pour se maintenir sur leurs positions. Elles n'ont pas failli à la lourde mission qui leur a été confiée. Les victoires de l'armée marocaine sont aussi celles du peuple marocain qui est en droit de se sentir fier de ses forces armées, non seulement pour ce qu'elles ont accompli au Sahara, mais également pour le rôle qu'elles avaient joué durant la guerre d'octobre 1973, aux côtés de leurs frères arabes ».